



Terra marique felix

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS

L'an **deux mil vingt et un, le treize avril, à 18h15**, le Conseil Municipal de la commune de **BLONVILLE SUR MER**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Yves LEMONNIER**.

Étaient présents : M. Yves LEMONNIER, M. Claude BENOIST, Mme Sylvie RACHET, M. Damien LELIEVRE, Mme Emmanuelle HONOREZ-BRULE, M. Gilbert LARROQUE, Mme Caroline GENDRE, Mme Evelyne ROZAI, M. Pascal PEDUZZI, M. Bertrand COSTEY, M. Gilbert LOIZON, Mme Françoise FINOT, M. Marc PONROY, Mme Mireille GRAVEREAU, M. Luis MIRABAL MARTINEZ.

Étaient absents excusés : Mme Caroline ENSERGUEIX, Mme Marine LALYCAN, M. Jean-Michel QUINCEY.

Étaient absents non excusés : M. Christophe GIROT.

Procurations : Mme Caroline ENSERGUEIX en faveur de M. Claude BENOIST, Mme Marine LALYCAN en faveur de M. Bertrand COSTEY, M. Jean-Michel QUINCEY en faveur de M. Pascal PEDUZZI.

Secrétaire : M. Claude BENOIST.

INFORMATION : Communication(s) du Maire

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-031 : Insertion d'une question à l'ordre du jour

Après avoir effectué l'appel nominal des conseillers municipaux, Monsieur Yves Lemonnier, Maire, ayant constaté que le quorum était atteint, a déclaré la séance ouverte.

Il sollicite l'assemblée, en ce début de séance, pour l'autoriser à inscrire une nouvelle question à l'ordre du jour :

- Suivi de la réalisation d'un emprunt - Conseil municipal du 09/03/2021

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BLONVILLE SUR MER

Entendu cet exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

EMET un avis favorable à cette proposition.

18 VOTANTS
18 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-032 : Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal

Monsieur le Maire propose l'approbation du compte-rendu de la séance du 09 mars 2021, dont chaque conseiller municipal a été destinataire.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BLONVILLE SUR MER,

Entendu cet exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE le compte-rendu de la séance du 09 mars 2021.

18 VOTANTS
18 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-033 : Approbation du compte de gestion 2020

Monsieur Claude BENOIST, Adjoint au Maire, Vice-Président de la commission des finances, expose à l'assemblée :

Le Compte de gestion 2020 de la Trésorerie de Trouville, présenté par Mr Bertrand GONY conjointement avec Mme Valérie NATIVELLE est conforme au compte administratif 2020 de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BLONVILLE SUR MER,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ADOPTE le compte de gestion 2020 et dont les écritures sont conformes à celle du compte administratif.

18 VOTANTS
18 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-034 : Adoption du compte administratif 2020

Le compte administratif 2020 a été établi en fin d'exercice, dans le cadre de l'exécution du budget primitif adopté le 19 juin 2020 et retrace les dépenses et les recettes de la commune. Le compte administratif est semblable au compte de gestion de la Trésorerie de Trouville-Deauville.

Les élus ont été destinataires d'un document budgétaire.

Mr GONY conjointement avec Mme NATIVELLE du CFP de Trouville-Deauville, présente, donne lecture du compte administratif 2020 et apporte toutes précisions sollicitées par l'assemblée. Puis conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, portant codification des textes législatifs concernant l'administration communale, le Maire se retire. Le Président de l'Assemblée, désigné par le Conseil Municipal, rappelle les résultats, fait constater l'identité de valeurs avec le compte de gestion de la trésorière pour l'exercice 2020 et met aux voix l'approbation du compte administratif 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BLONVILLE SUR MER,

Réuni sous la présidence de Mr Claude BENOIST,

Délibérant sur le compte administratif 2020 dressé par Monsieur Yves LEMONNIER, Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, Monsieur Yves LEMONNIER est sorti de séance, ne participant pas au vote,

LUI DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif 2020, lequel peut se résumer ainsi :

En section de fonctionnement

Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		700 148.84
Opérations de l'exercice	2 546 592.56	2 785 720.52
TOTAUX	2 546 592.56	3 485 869.36
Résultats de clôture		939 276.80
Restes à réaliser		
Totaux cumulés	2 546 592.56	3 485 869.36
Résultats définitifs de fonctionnement		939 276.80

En section d'investissement

Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		1 116 356.86
Opérations de l'exercice	625 091.54	54 845.94
TOTAUX	625 091.54	1 171 202.80
Résultats de clôture		546 111.26
Restes à réaliser		
Totaux cumulés	625 091.54	1 171 202.80
Résultats définitifs d'investissement		546 111.26

Ensemble

Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		1 816 505.70
Opérations de l'exercice	3 171 684.10	2 840 566.46
TOTAUX	3 171 684.10	4 657 072.16
Résultats de clôture		1 485 388.06
Restes à réaliser		
Totaux cumulés	3 171 684.10	4 657 072.16
Résultats définitifs		1 485 388.06

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou en son absence l'Adjoint le représentant, à signer tous documents relatifs à ce dossier.

18 VOTANTS
18 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-035 : Affectation du résultat 2020

Après l'adoption du compte administratif 2020, qui a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission des Finances réunie le 08 avril 2021, le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'affectation du résultat.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BLONVILLE SUR MER,

Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter $C = A + B$	939 276.80
Résultat de l'exercice (A) : recettes – dépenses	239 127.96
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	700 148.84
Solde d'exécution de la section d'investissement $F = D + E$	546 111.26
Solde d'exécution de l'exercice (D) : recettes – dépenses	- 570 245.60
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	1 116 356.86
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : recettes - dépenses	
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	546 111.26

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR1068)	
Affectation complémentaire « en réserves » (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	939 276.80
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

AUTORISE Monsieur le Maire, ou en son absence l'Adjoint le représentant, à signer tous documents relatifs à ce dossier.

18 VOTANTS
18 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-036 : Vote des subventions 2021

Monsieur Claude BENOIST, Adjoint, Vice-Président de la commission des Finances, propose à l'assemblée d'examiner la liste des subventions étudiée au cours de la réunion de la commission des finances du 08 avril 2021 , dont un exemplaire a été transmis à chaque élu.

Il donne lecture des propositions de la commission.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BLONVILLE SUR MER,

Vu l'article L.231167 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Et sur proposition de la commission des Finances, après examen,

DECIDE, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

VOTE les subventions selon tableau joint au titre de l'année 2021, et annexé au budget primitif 2021.

DIT que le montant de ces subventions sera prélevé sur le chapitre 65, article 6574 du budget 2021.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou en son absence l'Adjoint le représentant, à signer tous documents relatifs à ce dossier.

18 VOTANTS
18 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-037 : Imposition locale - vote des taux 2021

Sur avis favorable de la commission des Finances, réunie le 08 avril 2021, il est proposé au Conseil Municipal, au regard de l'état de notification des taux d'imposition des taxes locales directes et des ressources fiscales obtenues à taux constant, de voter les taux d'imposition 2021 identiques à ceux de 2020 :

	Taux de référence 2021	Bases imposition prévisionnelles 2021	Produit correspondant
Foncier bâti + récupération de la part départementale	11.97 % + 22.10 % soit 34.07 %	5 427 000	1 848 979
Foncier non-bâti	22.32	92 500	20 646
		TOTAL	1 869 625

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, titre III, et plus précisément l'article L.2331-3 ;

Vu le Code Général des Impôts ;

Vu les lois des finances annuelles ;

Vu l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 et 2021 ;

Vu le produit fiscal attendu ;

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BLONVILLE SUR MER,

Entendu l'exposé du rapporteur de la commission des finances,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

EMET un avis favorable à cette proposition ;

FIXE le taux des taxes locales directes de la commune en 2021 comme indiqué ci-dessus ;

AUTORISE le Maire, ou en son absence l'Adjoint le représentant, à signer tous documents relatifs à ce dossier.

18 VOTANTS
18 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-038 : Vote du budget primitif 2021

Etabli par la commission des finances réunie le 08 avril 2021, le budget primitif est présenté par Monsieur Bertrand GONY du CFP de Trouville-Deauville, qui apporte toutes les précisions utiles à l'assemblée.

Le budget pour l'année 2021 se présente en équilibre comme ci-dessous :

En section de fonctionnement :

- Tant en recettes qu'en dépenses 3 743 007.00 €

En section d'investissement :

- Tant en recettes qu'en dépenses 2 106 112.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BLONVILLE SUR MER,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE de voter le budget primitif 2021 tel qu'établi ci-dessus et en équilibre,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou en son absence l'Adjoint le représentant, à signer tous documents relatifs à ce dossier.

18 VOTANTS
18 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-039 : Suivi de la réalisation d'un emprunt

Monsieur Yves LEMONNIER, Maire, rappelle que pour les besoins de financement des investissements, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 1 000 000,00 EUR. Cet emprunt a fait l'objet d'une autorisation du Conseil Municipal en date du 09/03/2021.

Après étude des propositions de financement, il est demandé au Conseil Municipal de valider l'offre et les conditions générales version CG-LBP-2021-12 y attachées proposées par La Banque Postale, de délibérer sur la proposition suivante :

Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt

- Score Gissler : 1A
- Montant du contrat de prêt : 1 000 000,00 EUR
- Durée du contrat de prêt : 25 ans
- Objet du contrat de prêt : financer les investissements
- Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/07/2046. Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

- Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 02/06/2021, en une fois avec versement automatique à cette date
- Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0,92 %. Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
- Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle
- Mode d'amortissement : échéances constantes
- Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- Commission : Commission d'engagement : 0,07 % du montant du contrat de prêt

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale.

Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BLONVILLE SUR MER,

Entendu cet exposé,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

EMET un avis favorable à cette proposition,

AUTORISE le Maire ou en son absence l'Adjoint le représentant, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

18 VOTANTS
18 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-040 : Demande de subventions - Poste de secours

Il est exposé à l'assemblée :

Dans le cadre du projet de mise aux normes des Postes de secours, le Conseil Municipal est informé de la nécessité de solliciter une subvention, la plus large possible, auprès de divers organismes (DETR, DSIL, Département etc...).

Le montant total des achats s'élève à 32 159.16 € HT soit 38 591.00 € TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BLONVILLE SUR MER,

Entendu cet exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE la demande d'aide financière,

SOLLICITE les divers organismes pour une subvention, la plus large possible,

INSCRIT ce plan de financement, au budget primitif 2021 de la commune, en investissement,

DONNE à Monsieur le Maire, ou en son absence l'Adjoint le représentant, dans le cadre de ce projet, autorisation de signature et de décision que nécessiterait ce dossier.

18 VOTANTS
18 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-041 : Demande de subventions - école : sol/garderie/cantine

Il est exposé à l'assemblée :

Dans le cadre du projet de changement du mobilier de l'école et du restaurant scolaire, le Conseil Municipal est informé de la nécessité de solliciter une subvention, la plus large possible, auprès de divers organismes (DETR, DSIL, Département etc...).

Le montant total des achats s'élève à 7637.00 € HT soit 9164.40 € TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BLONVILLE SUR MER,

Entendu cet exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE la demande d'aide financière,

SOLLICITE les divers organismes pour une subvention, la plus large possible,

INSCRIT ce plan de financement, au budget primitif 2021 de la commune, en investissement,

DONNE à Monsieur le Maire, ou en son absence l'Adjoint le représentant, dans le cadre de ce projet, autorisation de signature et de décision que nécessiterait ce dossier.

18 VOTANTS
18 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-042 : Demande de subventions - local sauveteurs/services techniques : sols des chambres et couloir

Il est exposé à l'assemblée :

Dans le cadre du projet de rénovation d'un logement, le Conseil Municipal est informé de la nécessité de solliciter une subvention, la plus large possible, auprès de divers organismes (DETR, DSIL, Département etc...).

Le montant total des achats s'élève à 12 687.50 € HT soit 15 225.00 € TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BLONVILLE SUR MER,

Entendu cet exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE la demande d'aide financière,

SOLLICITE les divers organismes pour une subvention, la plus large possible,

INSCRIT ce plan de financement, au budget primitif 2021 de la commune, en investissement,

DONNE à Monsieur le Maire, ou en son absence l'Adjoint le représentant, dans le cadre de ce projet, autorisation de signature et de décision que nécessiterait ce dossier.

18 VOTANTS
18 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-043 : Demande de subvention APCR par le Sdec Energie pour le compte de la commune : Effacement des réseaux - autorisation

Monsieur Claude BENOIST, Adjoint au Maire présente des devis estimatifs concernant le projet d'effacement des réseaux "rues Haricot, De Gaulle, Metz, Alsace, Lorraine, Hermitage, Paris, Charmes et Mariette".

Le montant total des travaux s'élève à 159 209.36 € HT soit 191 051.23 € TTC.

Cette dépense sera inscrite au budget de l'année 2022.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Valider le projet du SDEC Energie exposé ci-dessus.
- Solliciter une subvention APCR « dossier général » annuelle au Département pour le projet ci-dessus.
- Autoriser le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BLONVILLE SUR MER,

Entendu cet exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

VALIDE le projet du SDEC Energie exposé ci-dessus.

SOLLICITE une subvention APCR « dossier général » annuelle au Département pour le projet ci-dessus ;

AUTORISE le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

18 VOTANTS
18 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION
